



**Réunion Bureau du Comité de Direction  
3 Février 2022**

**Présents** : MM. Marc TOUCHET, Jacques BREJAUD, Jacques LHUILIER,

**Excusés** : MM. Patrick BARON, Yann LE STRAT

La séance est ouverte à 18 h 05 sous la présidence de Marc TOUCHET.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Bureau reçoit Valentin Riboton, membre du Comité de direction en charge du Futsal afin qu'il présente l'organisation envisagée lors du week-end 100% Futsal des 19 et 20 février 2022.

Le Bureau donne son aval au projet présenté.

D'autre part, afin de développer cette pratique tout en la rendant attrayante, la prochaine réunion des clubs futsal se tiendra à la structure des « 4 éléments » le mardi 1<sup>er</sup> mars. Les informations concernant l'organisation seront adressées aux clubs concernés.

## **I- Dossiers d'actualité :**

### **1 – Coupe de l'Indre seniors**

#### **Feuille recette 1/8<sup>ème</sup> de finale de coupe de l'Indre**

En raison des consignes gouvernementales interdisant la restauration et la vente de boissons dans les enceintes sportives, sur proposition de la commission sportive et après consultation du trésorier, le Bureau décide et uniquement sur ce tour de sursoie à l'article 23 du Règlement des coupes et d'appliquer la procédure suivante :

1<sup>er</sup> cas : la recette brute est supérieure aux frais des officiels – l'excédent est partagé en part égale entre les deux clubs

2<sup>ème</sup> cas : la recette brute est inférieure aux frais des officiels, le déficit sera à la charge en part égale des deux clubs.

Les feuilles de recette adressées aux clubs seront rédigées en conséquence.

Quelque soit le cas, le District renonce à sa part de recette nette.

### **Calendrier**

En fonction du calendrier et de la disponibilité du stade Gaston Petit, le Bureau décide de faire disputer les demi-finales sur une seule rencontre. La date du samedi 30 Avril a été retenue pour faire disputer la finale de la Coupe de l'Indre. Le Bureau charge le Secrétaire Général d'effectuer la démarche de réservation auprès du service des sports de la ville de Châteauroux.

### **2 – Formation initiale des arbitres**

10 candidats ont suivi une formation les 15-22 et 29 janvier 2022. 5 candidats ont été retenus à l'examen, un a échoué et 4 n'ont pas pu passer l'examen (cause de COVID). Ces 4 personnes, suite à l'aval de la Commission Régionale des Arbitres, seront à nouveau convoquées le 12 février pour terminer leur formation et passer l'examen.

Le Bureau valide les 5 arbitres stagiaires suivants :

- Kamel ACHOUAREF (FC Déols)
- Mickaël CHAMPIGNEUX (ES Etrechet)
- Maxime FADY (FC Levroux)
- Matthieu PION (AS Lacs)
- Youssef RHIF (US Ciron)

### **3- Remise de survêtements aux arbitres**

Si les conditions sanitaires le permettent et malgré les problèmes rencontrés sur la disponibilité chez les fournisseurs, la remise partielle aura lieu le jeudi 24 février 2022 à la Maison des Sports. Les modalités définitives seront communiquées aux différentes personnes concernées.

### **4- Courriers**

Monsieur Bruno Charron (Président de l'AC Parnac) : le procès-verbal de l'Assemblée Générale étant publié, il ne peut être modifié. Les remarques de Bruno Charron seront présentées lors de la prochaine Assemblée Générale.

Monsieur Christian GABET : pris connaissance, une réponse sera apportée lors du prochain Comité de Direction.

### **5- questions divers**

Suite au constat de certaines dérives dans l'utilisation des véhicules de service, la note d'information qui avait été établie et diffusée lors de l'acquisition du premier véhicule est toujours valable à ce jour. Pour rappel de ces consignes, elle sera de nouveau communiquée à tous les utilisateurs potentiels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 20.

Prochain Comité de Direction : mercredi 23 février à 18 heures au siège du District

Le Président,  
M. TOUCHET



Le Secrétaire Général,  
J. BREJAUD

